



Introduction : présentation de SES (Savigny, Ecologique et Solidaire)

- Bonjour à toutes et tous,
- Merci pour votre présence. Je pense que le sujet de ce soir préoccupe de nombreux Savinien·ne·s et j'espère que nous serons en capacité de vous apporter des éclairages tant sur le problème du logement dans sa globalité que dans les problématiques propres à notre ville, et que nous aurons des échanges fructueux.
- L'association Savigny Ecologique et Solidaire est une association citoyenne ouverte à toutes les personnes qui se reconnaissent dans ses valeurs. Son but est de réfléchir aux enjeux locaux, de créer les bases d'un projet de ville et d'informer les habitantes et habitants. Pour cela nous faisons un certain nombre de publications sur notre site Internet, sur le compte Face book et nous organisons ponctuellement des soirées débats sur des sujets qui concernent chacun de nous comme la santé, le logement, les transports...

Le logement à Savigny et en France: les données et la crise

Le logement est un droit fondamental

- Déclaration Universelle des droits de l'homme art 13
- Constitution : 1958 préambule de 1946
- Loi Quillot 1989 réaffirmé dans toutes les lois suivantes dont les lois MOLLE et ALUR
- Loi Dalo
 - Le droit au logement est garanti par l'Etat. Un demandeur qui n'a pas reçu de solution dans les délais peut aller au tribunal et faire condamner l'Etat :
 - à une astreinte (28,3 millions d'euros en 2018 versé au Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement)
 - à des dommages et intérêts d'un montant plus modeste versés aux demandeurs

Le Logement à Savigny - 1

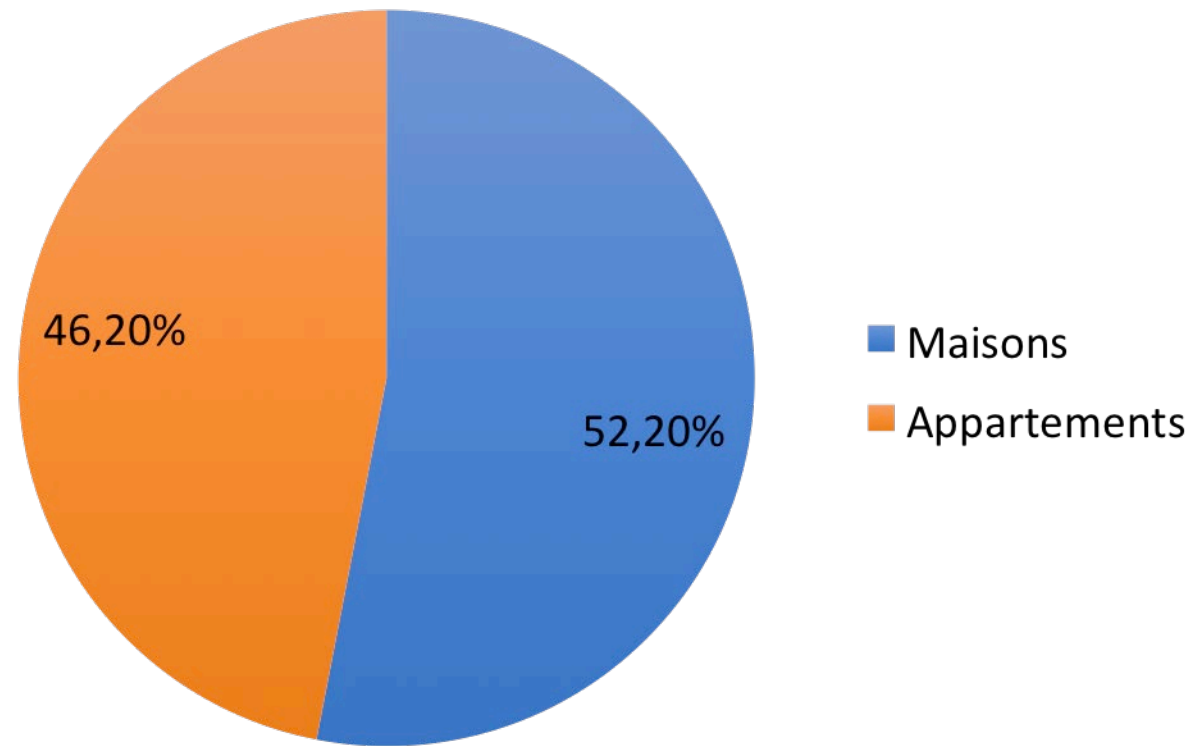
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Ensemble	11 249	12 806	13 112	13 967	15 936	16 333	16 538	16 983
Résidences principales	10 140	11 735	11 887	12 746	14 577	15 226	15 203	15 468
Résidences Secondaires et logements occasionnels	679	411	425	355	270	148	193	240
Logements vacants	430	660	800	866	1 089	959	1 142	1 275

Le Logement à Savigny - 2

2020

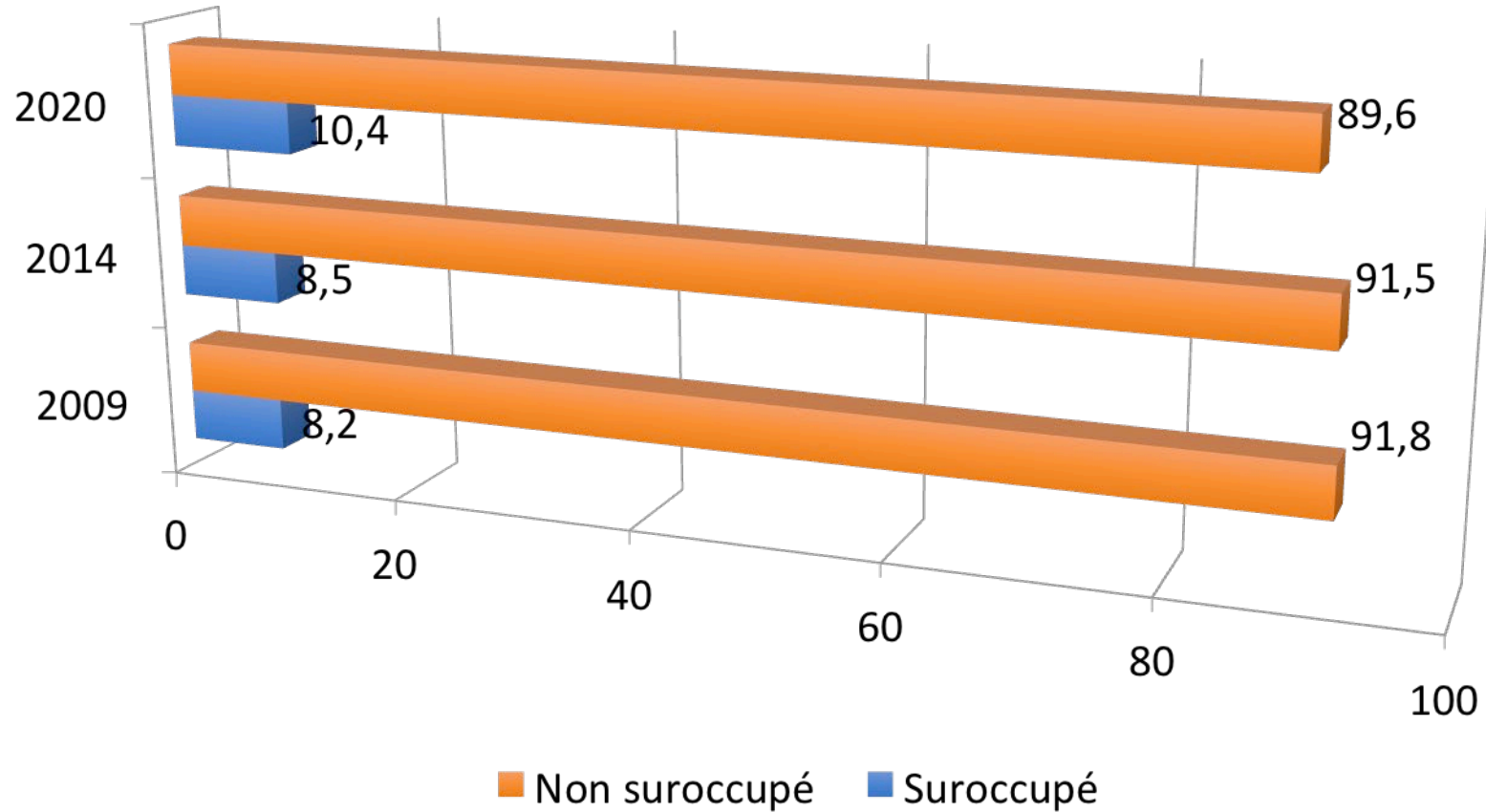
Répartition des logements

Logements collectifs et individuels quasiment à égalité



Le Logement à Savigny - 3

Part des logements en sur occupation toujours plus importante



La crise du logement-1: Une crise du logement très ancienne, ex : les destructions de la seconde guerre mondiale

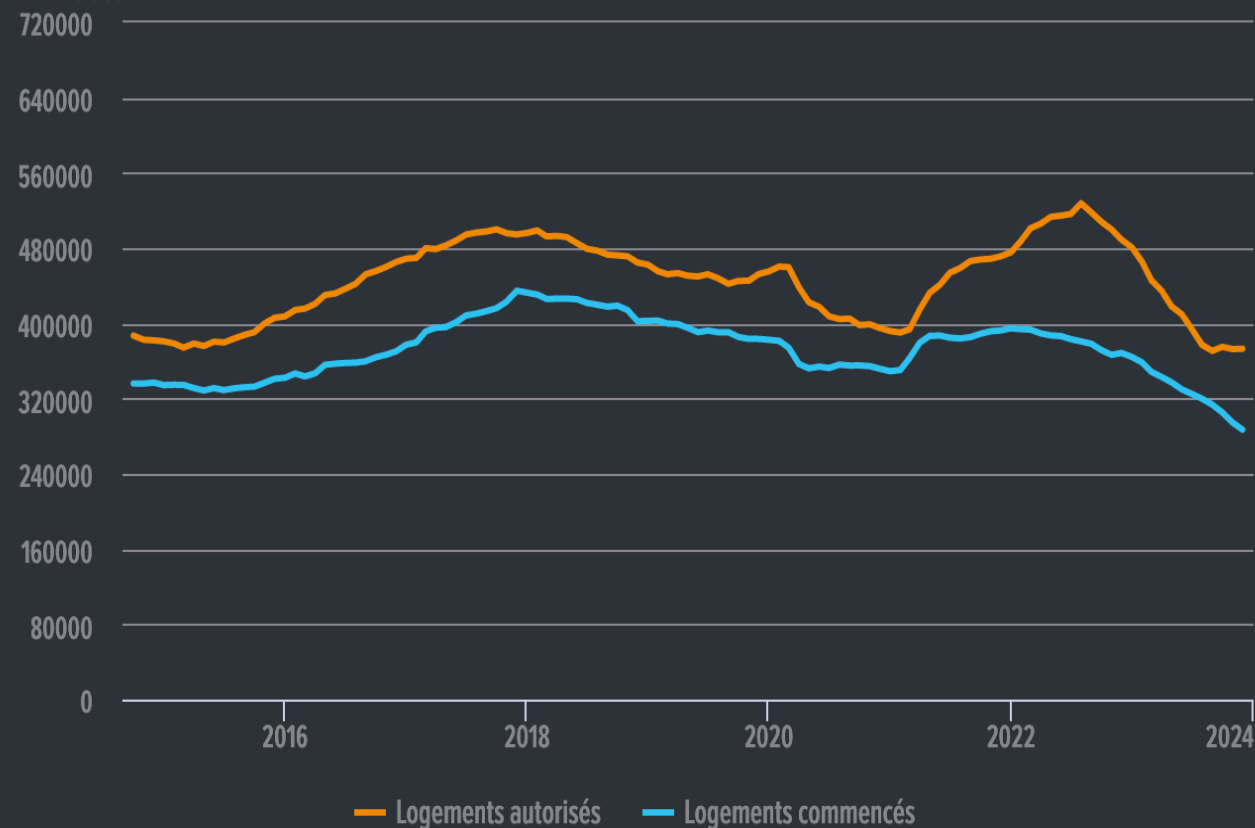


la Cathédrale, tout est rasé. Les anciennes rues sont conservées lors de la reconstruction. - Département

La crise du logement – 2
Malgré une crise récurrente, une baisse notable de la construction liée à la faiblesse de la politique publique du logement

Les pires chiffres de la construction depuis dix ans

Nombre de logements autorisés et commencés en France sur les douze derniers mois, par mois, entre octobre 2014 et décembre 2023

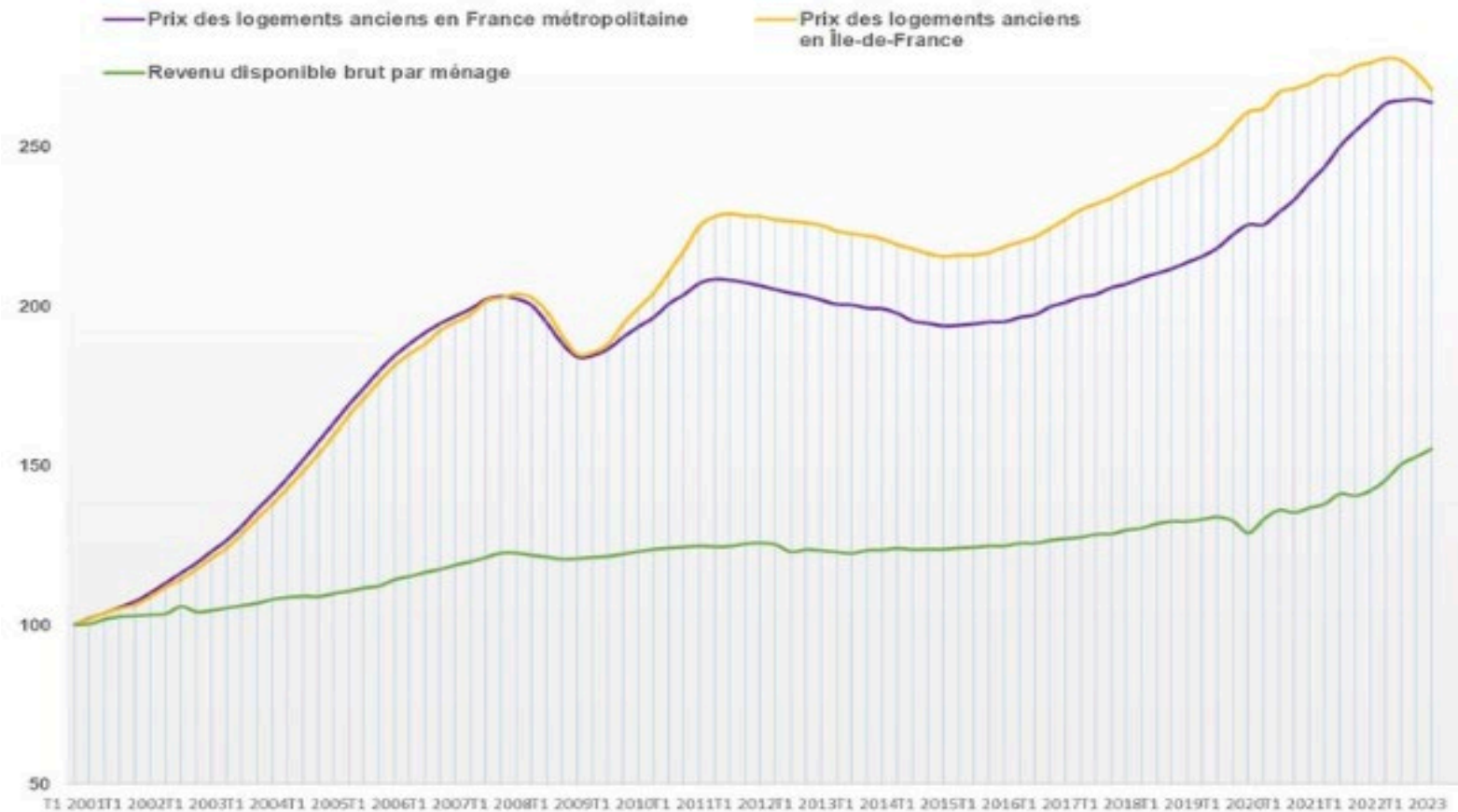


Source : ministère du Logement



Évolution comparée des prix des logements anciens et des revenus disponibles des ménages

Source : Insee, Notaires de France



Une offre toujours déficitaire face à une demande soutenue entraine une spéculation rendant l'accès à la propriété toujours plus difficile

La crise du logement - 3

Le logement cher est-il inéluctable ?

Un récent article du Monde indiquait que le prix du logement dans la capitale allemande sont moins élevés qu'à Paris

- Le prix de vente des logements neufs s'établissent à 6-7000 € du m²
- Le prix de location moyen est de 10 € du m²

Soit 40% de moins qu'à Paris.

Toutefois, les Berlinoises manifestent car il trouvent ces tarifs prohibitifs !

La situation allemande s'explique par une politique ancienne de logements sociaux dont les villes avaient la responsabilité. Pour être élu, les équipes municipales devaient construire. La conséquence a été un relatif maintien du prix du foncier urbain.

La crise du logement - 4

Le logement cher est-il inéluctable ?

- Monsieur Macron avait raison quand il a déclaré lors de sa campagne de 2017 qu'il faut un choc de l'offre. Malheureusement, il n'a pas eu lieu.
- Monsieur ATTAL a tort de penser que la seule création de logements locatifs intermédiaires (LLI) va régler le problème.
- C'est bien sur la production de logements sociaux à destination des demandeurs les plus nombreux, les plus modestes en l'occurrence, qu'il faut agir.

Les différents types de logements sociaux et les caractéristiques de la demande à Savigny

Le logement social : l'offre

3 et peut-être bientôt 4 types de logements sociaux selon leur financement

Exemple pour un ménage de 2 parents et 2 enfants et un logement de 80 m²

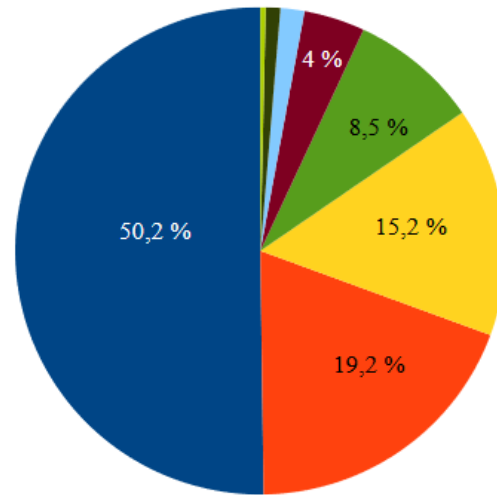
Type	PLAI	PLUS	PLS	LLI
Ressources maximum annuelle	30 824	56 044	72 860	93 675
Loyer maximum mensuel	486,40	581,60	874,40	1130

PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration ; PLUS = Prêt Locatif à Usage Social ; PLS = Prêt Locatif Social ; LLI = Prêt Locatif Intermédiaire

Le logement social : la demande

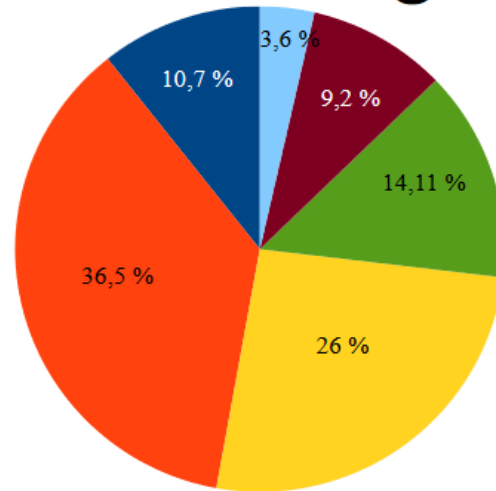
France entière	Ile de France	Essonne	Grand-Orly Seine Bièvre (91+94)	Savigny-sur-Orge
2 255 606	743 118	57 644	52 685	1 143

La demande de logement social à Savigny: taille des ménages demandeurs



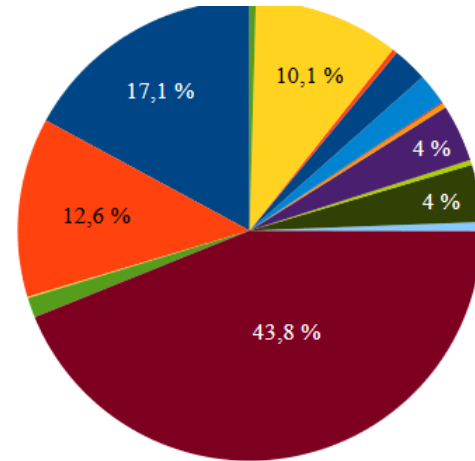
total	1 pers	2 pers	3	4	5	6	7	8 et +
1143	574	219	174	97	46	18	11	4

Le logement social à Savigny: tranche d'âge du demandeur



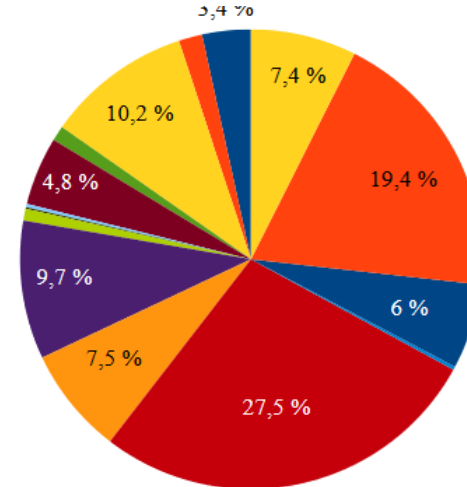
Jusqu'à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
122	417	297	161	105	41
10,7	36,5	26	14,11	9,2	3,6

La demande de logement social à Savigny: situation de logement actuelle



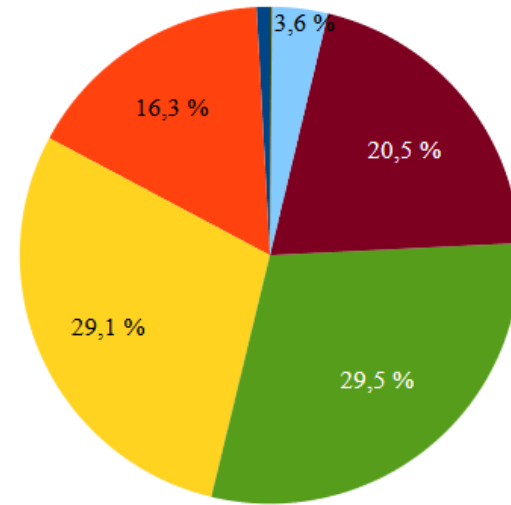
Camping	Centre enfance famille	Chez parents/ enfants	Chez particulier	Habitat mobile	Hôtel	Locataire parc privé	Logement fonction	Logement temporaire
0	0	195	144	1	16	501	7	46
Non Renseigné	Propriétaire occupant	Résidence étudiant	RHVS	RS, foyer	Sans abri	Squat	Structure d'hébergement	Coordination thérapeutique
4	46	4	1	25	28	4	116	5

Premier motif de la demande de logement social



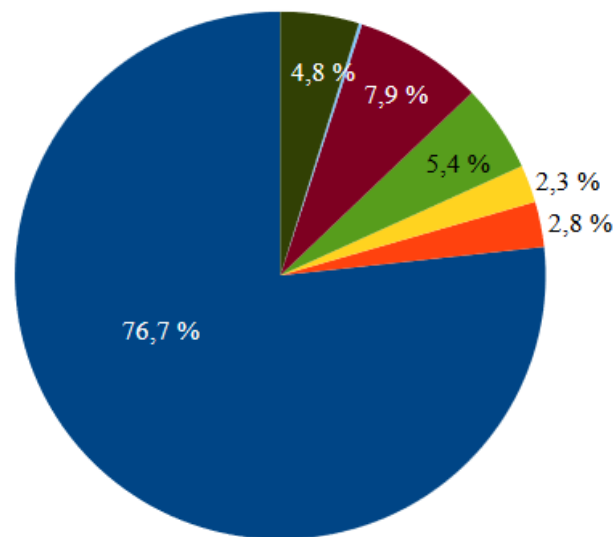
Décohabitation	Démolition	Divorce, séparation	En procédure d'expulsion	Inadapté handicap	Logement éloigné famille	Logement éloigné services	Logement éloigné travail
29	14	87	9	41	2	1	7
Logement indigne	Logement repris	Logement trop cher	Logement trop grand	Regroupement familial	Logement trop petit	Mobilité professionnelle	
83	64	234	2	51	165	63	

Type de logement recherché par les demandeurs de logement social



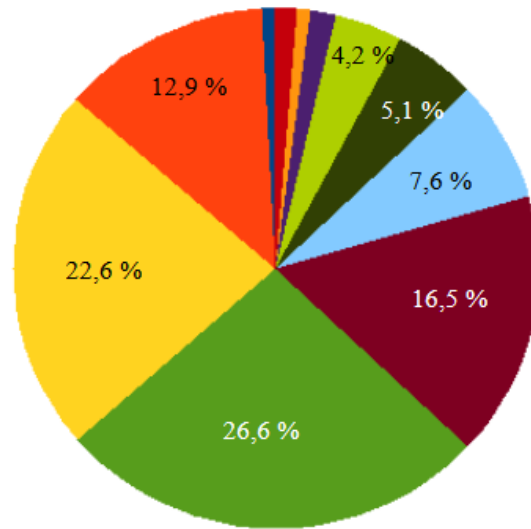
Total	Chambre	T1	T2	T3	T4	T5	T6 ou plus
1635	14	267	475	483	335	59	2

Nature des revenus du demandeur de logement social



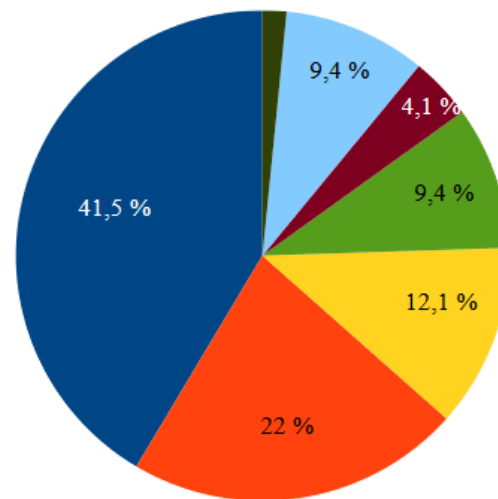
Total	Travail	Retraite	Alloc Familiales	Chômage	RSA	Prime d'activité	Autres	Non saisie
1143	801	29	24	56	82	2	50	99

Revenu mensuel du ménage demandeur de logement social



0,00 €	500-999 €	1 000 - 1 499€	1 500 - 1 999€	2 000 - 2 499€	2 500 - 2 999€	3 000 - 3 499€	3 500 - 3 999€	4 000 - 4 499€	4 500 - 4 999€	>= 5 000€
9	136	239	281	174	80	54	44	17	9	13

Ancienneté de la demande de logement social

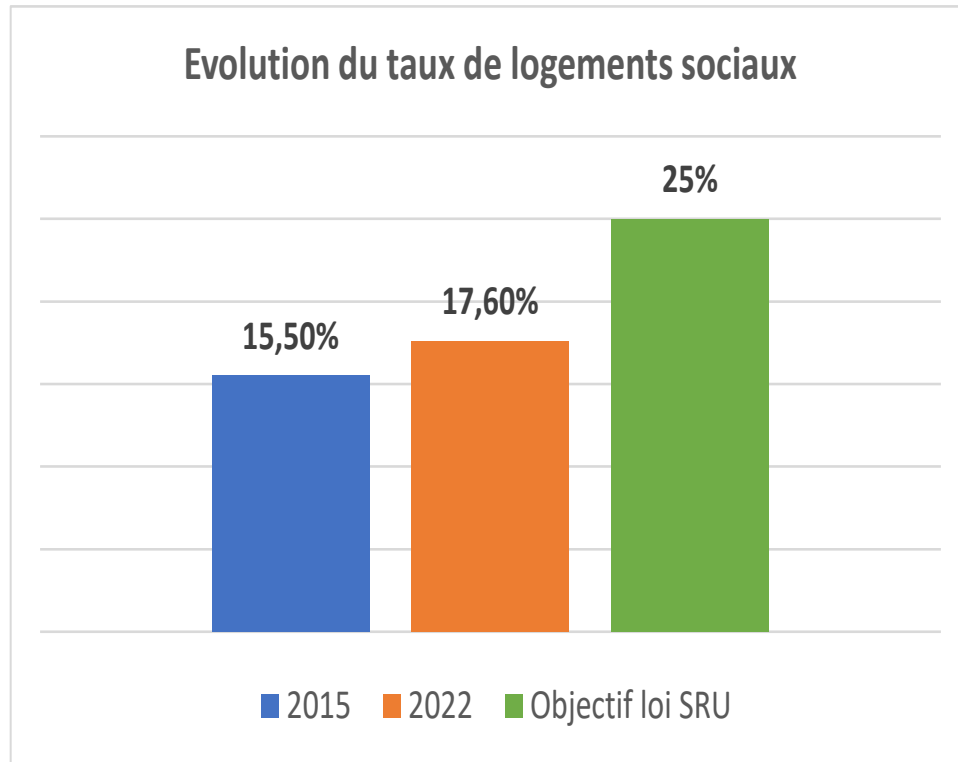


< à 1 an	1 à < 2 ans	2 à < 3 ans	3 à < 4 ans	4 à < 5 ans	5 à < 10 ans	10 ans ou +
474	251	138	108	47	107	18

Le contrat de mixité sociale et la modification en cours du PLU

Les engagements de la ville envers le Préfet pour la construction de
logements sociaux

Données logement social à Savigny



- Il reste un déficit de 1 167 logements par rapport aux 25% de la loi SRU au 01/01/2022;
- De 2017 à 2022 le nombre de permis de construire délivrés est d'environ 930 pour les logements en accession et 1 320 pour les logements sociaux
- Les nombres de livraisons de logements réalisées ou prévisionnelles de 2022 à 2025 est de :
 - 1295 logements sociaux
 - 616 logements en accession

Les constructions déjà programmées entre 2020 et 2022 et dates prévisionnelles de livraison: cf. trois pages à disposition

Synthèse du nombre de livraisons de logements suite aux agréments 2020-2022

Année	Nbre de logements sociaux	Nbre de logements en accession propriété
2022	238	164
2023	291	217
2024	279	93
2025	487	142
Total	1295	616

235

Entre 2020 et 2022, 235 agréments pour des logements en accession accordés

Les potentialités de nouvelles constructions

- L'action foncière de la ville et du GOSB via l'EPFIF (Etablissement public foncier Ile de France) et les modifications du PLU permettent d'envisager pour le futur les potentialités de nouvelles constructions :
 - Axes structurants (Dunant, Briand, C. de Gaulle) : 2200 dont 1150 sociaux;
 - OAP N° 3 : 100 logements dont une part de sociaux entre 50% et 60%;
 - OAP N° 7: 200 logements dont au minimum 50% sociaux;
 - OAP N° 8: en deux phases 140 logements dont 50% sociaux;
- Au total, un potentiel de 2640 logements dont 1425 sociaux environ soit 54%

Le rattrapage en 2020-2022 n'a pas suffi

Il manque 1 167 logements sociaux fin 2022 pour atteindre les 25 % de la loi SRU

Bilans triennaux SRU	2014-2016	2017-2019	2020-2022
Objectifs (Nb de logts)	361	483	648
Réalisés (en Nb de logts)	185	488	953
Taux d'atteinte	51,25%	101,04%	147,07%
% PLAI prêt locatif aidé d'intégration	29,13%	30,02%	30,09%
% de PLS prêt locatif social (si revenus trop élevés pour HLM)	17,72%	22,57%	29,94%
Taux de carence	50%	néant	néant

Les conséquences du non respect de la loi SRU pour la ville:

- Le paiement d'une amende par la ville : 2 521 000 € de 2015 à 2023;
- La dépossession des attributions de logements au bénéfice du Préfet

Le contrat de mixité sociale consiste à diminuer l'objectif de construction de logements sociaux pour la période 2023-2025 de 94 logements et à le reporter sur les années suivantes

Bilans triennaux SRU	Nbre de logements sociaux manquants au 01-01-2022	Taux de rattrapage	2023-2025	Hypothèses		
				2026-2028	2029-2031	Vérif
Objectifs en Nbre de logts hors CMS	1 167	33%	386	390	391	1 167
Objectifs en Nbre de logts avec CMS	1 167	25%	292	437	438	1 167
Ecart			-94	47	47	0

Contradiction: décaler dans le temps 94 logements sociaux mais en autoriser plus de 200 en accession (1/2)

- Arguments de M. le Maire:
 - C'est bien de diminuer l'offre de logements sociaux car la ville manque d'équipements : écoles, crèches, etc.;
 - Repousser et étaler les constructions aux années futures laisse plus de temps à la ville pour investir en conséquence;
- Oui, mais alors pourquoi avoir autorisé plus de 200 logements en accession à la propriété, non obligatoires, qui vont être achevés bientôt?

Contradiction: décaler dans le temps 94 logements sociaux mais en autoriser plus de 200 en accession (2/2)

- Le respect de la loi SRU: 1 nouveau logement sur 4 doit être un logement social;
- Plus de 200 nouveaux engendrent « une dette » de 70 logements sociaux
- En conséquence, toute autorisation de construction de logements privés retarde objectivement le rattrapage des 25%

Les 429 constructions déjà programmées et inscrites au CMS 2023-2025: cf. Les 3 pages à disposition

Les données chiffrées du CMS

Nombre prévisionnel de logements sociaux identifiés : agréments 2024-2025	429
Report de la période précédente	305
Annulation, recalculs et divers	-73
Total 1	661
Logements démolis à Grand Vaux	-360
Total 2	301
Objectif CMS	292
Ecart	9

CONCLUSIONS

- Si les logements en accession accaparent trop de foncier dans les zones constructibles, alors il faudra déclasser des zones pavillonnaires pour construire les logements sociaux!
- C'est pourquoi M. le Maire devrait favoriser les programmes de petits immeubles (30 à 50 logements maxi) mais avec 100% de logements sociaux.

Les modifications du PLU - 1



Cette modification est la 3^{ème}

- Modification n° 1 prise sous le mandat d'Eric Mehlhorn en 2016 ;
- Modification n° 2 présentée sous le mandat de l'équipe de gauche en 2021 qui a été stoppée par l'équipe suivante ;
- Modification n° 3 présentée par l'équipe d'Alexis Teillet en 2023.

Les modifications du PLU - 2



Le contexte d'une modification du PLU

- Elle n'a pas l'ampleur d'une révision, notamment pas besoin d'un nouveau Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Elle fait l'objet d'un contrôle de légalité par le préfet qui vérifiera notamment si les mesures prises permettent la construction des logements sociaux nécessaires (25%) tout en conservant le principe de libre administration des collectivités locales

Les modifications du PLU - 3



Les principales modifications :

- Suppression de la grande majorité de la zone UG qui assurait la transition entre la zone UB hauteur max = 13 m et la zone UH : 10 m
- Prise en compte des risques de retrait gonflement des argiles
- Lutte contre les divisions parcellaires
- Modification des règles relatives à l'interface avec la zone prioritaire au détriment des habitants concernés

Maitriser la densité le long de l'axe H. Dunand / A. Briand et mieux intégrer la zone pavillonnaire

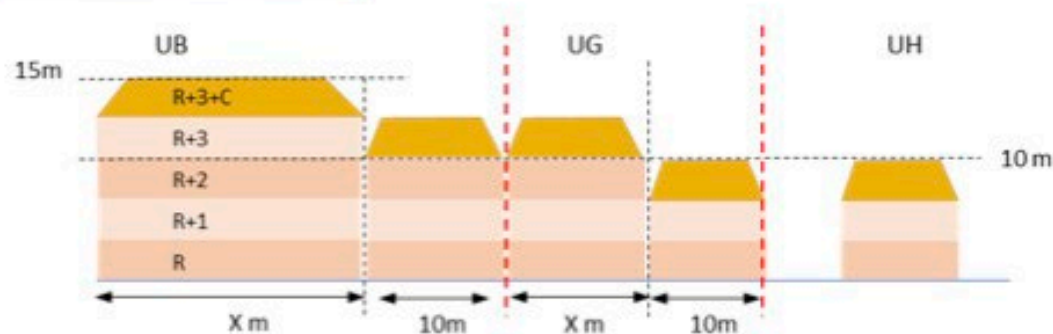
UB Densification possible le long de l'avenue

UG Mutation possible dans une logique de transition

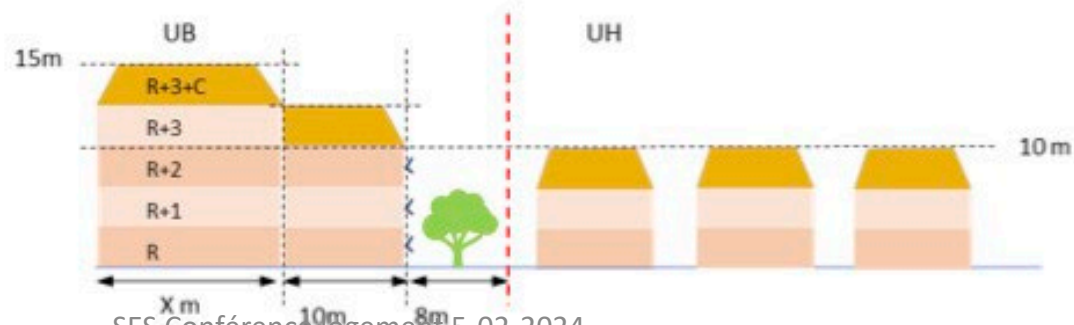
Document de la municipalité présenté lors de la réunion publique de nov 2023

Densification possible le long de l'avenue maintenue et principe de transition intégré au sein de la zone UB

Aujourd'hui :



Evolution envisagée :

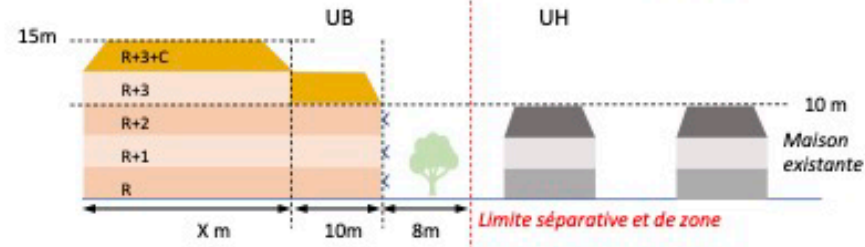


Maitriser la densité le long de l'axe H. Dunand / A. Briand et mieux intégrer la zone pavillonnaire

Retour de l'atelier concertation :



Compte rendu de l'« atelier de concertation » montrant que le choix majoritaire des Saviniens interrogés n'a pas été retenu



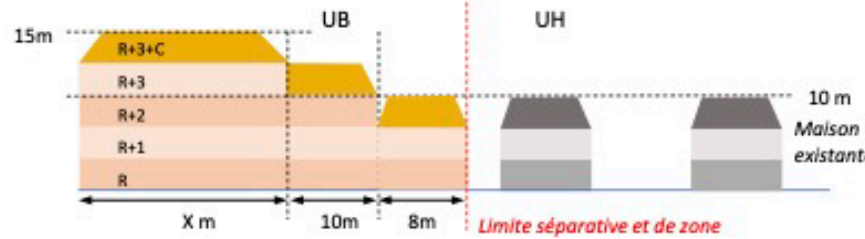
Oui

1/3 des tables



Non

+ option : R+1+c sur les 10 m (2 tables/5)

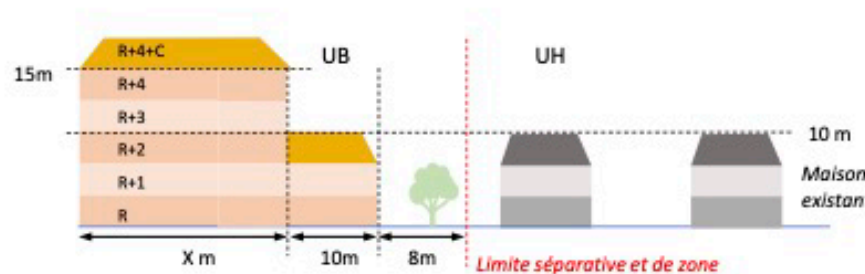


Oui

100 % des tables



Non



Oui

1/2 des tables



Non

+ Imposer un retrait des constructions depuis le Boulevard

Les modifications du PLU - 4



Les principales absentes :

- Les recommandations de la Mission Régionale de l'Environnement et du Développement durable notamment celles qui se réfèrent au pilotage des objectifs, de la lutte contre le bruit dans les logements
- Le maintien des grandes hauteurs : 15 m / avenue A Briand contrairement à la modif n° 2
- Les mesures pour faciliter l'adaptation au changement climatique, comme la création d'ilots de fraîcheur dans les programmes denses,
- La poursuite d'identification du patrimoine arboré communal public ou privé
- Des zones de mixité sociale ne limitant les programmes qu'à de faibles taux de logements sociaux dans les nouveaux programmes repoussant d'autant l'atteinte des 25% de la loi SRU

Annexe: agréments et projets: les permis de construire déjà accordés et les futurs projets

Ces documents en annexe peuvent vous être envoyés à la suite de votre demande à l'adresse suivante: savecosolses@gmail.com

Tableau des agréments de logements avec les lieux, les nombres de logement, le bailleur et l'année de livraison (1/2)

Tableau détaillé des opérations et des années de livraisons réalisées ou prévisionnelles

CADASTRE	ADRESSE	NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX	NOMBRE DE LOGEMENTS LIBRES	BAILLEUR	PERIODE D'AGREMENT	ANNEE LIVRAISON
AW 771	7 rue de la Montagne Pavée	83	0	RESIDENCES YVELYNES ESSONNE	2017/2019	2022
AK 843	18 rue Vigier	36	0	SEQENS	2017/2019	2022
AK 424-858-861	5 rue Henri Dunant	49	49	ANTIN RESIDENCES	2020/2022	2022
AY 719-721	33rue Chateaubriand	24	36	SEQENS	2017/2019	2022
AB 667-669	8-10 Bbd Aristide Briand	35	48	BATIGERE	2017/2019	2022
AB 540-541-656-658-660	14-16rue Chamberlin	11	31	SEQENS	2017/2019	2022
TOTAL 2022		238	164			
AY 606-608-730-629	11rue Chateaubriand	54	54	3F	2017/2019	2023
AT 924-928-926	239-243 Aristide Briand bd	16	34	1001 VIES HABITAT	2017/2019	2023
AZ 805-807	16 rue Alfred de Musset	18	27	SEQENS	2017/2019	2023
AL 469-470-471	45-47 bd Aristide Briand	23	15	SEQENS	2020/2022	2023
AL 438-437	57 bd Aristide Briand	22	21	SEQENS	2017/2019	2023
BC 827	72-74 bd Aristide Briand	26	13	SEQENS	2017/2019	2023
AT 32-33	199-201 bd Aristide Briand	16	0	SEQENS	2020/2022	2023
AB 182	1 avenue Carnot/ 2 rue Albert 1er	20	10	ANTIN RESIDENCES	2017/2019 2020/2022	2023
AT 248-249-251-829-832-847	136-140 bd Aristide Briand	30	42	ANTIN RESIDENCES	2017/2019	2023
AL 439-440-441	3-11 allée des Epis	41	1	SEQENS	2020/2022	2023
AB 30	60 av Charles de Gaulle	25	0	3F	2014/2016	2023
TOTAL 2023		291	217			
AY 371-368-367-535-367-366-632-650-697-698-699-674-675-676..	17-29bis rue Chateaubriand	107	53	3F	2020/2022	2024

Synthèse du nombre de livraisons de logements par année suite agréments 2020-2022		
Année	Nbre de logements sociaux	Nbre de logements en accession propriété
2022	238	164
2023	291	217
2024	279	93
2025	487	142
Total	1295	616

Tableau des agréments de logements avec les lieux, les nombres de logement, le bailleur et l'année de livraison (2/2)

CADASTRE	ADRESSE	NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX	NOMBRE DE LOGEMENTS LIBRES	BAILLEUR	PERIODE D'AGREMENT	ANNEE LIVRAISON
AW 776-778	1-5 rue de Viry	69	0	SEQENS	2020/2022	2024
AK 882	12-18 rue Henri Dunant- rue Henri Barbusse	43	40	SEQENS	2017/2019 2020/2022	2023/2024
BC 374-365-366-367	6-8 av de la Pointe Sirette/rue Gabriel Péri	60	0	ANTIN RESIDENCES	2020/2022	2024
TOTAL 2024		279	93			
AT 682-683	323 bd Aristide Briand	16	15	ANTIN RESIDENCES	2020/2022	2025
AL 448-449	10-12 rue Henri Raynaud	34	0	BATIGERE	2020/2022	2025
BC 467-468-469	27-31 rue Edouard Branly	34	0	BATIGERE	2020/2022	2025
BC 361-362-364-363	3-7 av de la Pointe Sirette/ rue gabriel Péri	52	0	VALLOIRE HABITAT	2020/2022	2025
AE 214-215	6-8 rue Charles Grangier	21	0	ANTIN RESIDENCES	2020/2022	2025
AZ 204-205-211-212	79-85 rue Jen Jaurès/ rue Edouard Branly	44	0	SEQENS	2020/2022	2025
AB 367-369	12bis-14 rue Bergonnié	21	0	ICF LA SABLIERE	2020/2022	PC ANNULE
AB 686	64 av Charles de Gaulle	9	13	TOIT ET JOIE	2020/2022	2025
AC 385	10 rue de Morsang	8	0	SNL PROLOGUES	2020/2022	2025
BC 545-546-547-548	33-37 rue des Ecoles/ 42-44 av de la République	46	8	CDC HABITAT	2020/2022	2025
AL 450-452-785	4-8 rue Henry Raynaud	24	10	CDC HABITAT	2020/2022	2025
AL 467-752	6-8 rue des Abricotiers	18	0	SEQENS	2020/2022	2025
AC 158-159-243	13-15 Grande rue	11	0	SNL PROLOGUES	2020/2022	2025
AH 130-132-133-134-135-320-321	13-21av Gambetta	65	31	1001VIES HABITAT	2020/2022	2025-2026
AB 79-85-86-87	3-5 av Charles de Gaulle/6-10ter rue Chamberlin	40	35	BATIGERE	2020/2022	2025-2026
AL 476-477-478-479-480-481	6-10 rue des Poiriers/5-9 rue des Abricotiers	45	30	LOGIREP	2020/2022	2025-2026
HORS SAVIGNY	34route de Longpont	20	-	ICF LA SABLIERE	2020/2022	?
TOTAL 2025		487	142			
TOTAL		1295	616			

Liste des projets concourant à l'atteinte des objectifs du contrat de mixité sociale

ADRESSE OPERATION	CADASTRE	NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX	NOMBRE TOTAL LOGEMENTS	BAILLEUR	ANNEE AGREMENT	ANNEE LIVRAISON PREVISIONNELLE	MODE DE REALISATION PREVISIONNEL
3-5 AV CHARLES DE GAULLE/ 6-10TER RUE CHAMBERLIN	AB 79-85-86-87	21 (compléments agréments 2022)	82	BATIGERE	2024	2026	VEFA (2) (3)
Opération de 82 logements, dans sa première tranche dont 41 logements sociaux. (permis de construire accordé et purgé) Contraintes du projet : Equilibre financier et demande de nouveau agréments pour 21 LLS supplémentaires couplés à 20 LLI							
12-14 RUE CESAR FRANCK	AZ 109-110	7	16	Non défini	2024	2026	VEFA (1) (2)
Contraintes du projet : Formalisation de la cession des terrains communaux (sous réserve recours de la délibération du conseil municipal du 23 novembre 2023)							
78-88 RUE DU BILLOIR	AH 13-14-15	32 +20	70	1001 VIES HABITAT (sous réserves)	2024	2026	VEFA (2) (4)
Opération d'environ 70 logements dont 32 logements sociaux déjà en demande d'agréments avec une prévision de 20 supplémentaires afin de permettre l'équilibre financier de l'opération. Contraintes du projet : permis de construire non déposé et foncier non maîtrisé à ce jour par un opérateur, les agréments sont à confirmer par un permis de construire purgé.							
1-9 RUE TOULOUSE LAUTREC	AI 47-48-49	60	60	1001 VIES HABITAT	2025-2026	2027-2028	VEFA (2) (4)
Opération de réalisation d'une résidence intergénérationnelle d'environ 60 logements. Contraintes du projet : maîtrise foncière d'une parcelle (les 2 autres parcelles appartiennent à l'EPFIF) - Vérification de la concordance du projet vis-à-vis du projet ANRU de Grand-Vaux et du quartier prioritaire de la Ville (QPV) – Faisabilité du projet au regard du PPRI de l'Yvette et des études de sols (études en cours) – permis de construire à déposer et à purger.							
1 PLACE DAVOUT	AC 123-124-126	132	132	3F	2024	2025/2026	VEFA (2) (3)
Opération de réalisation d'une résidence sociale jeunes actifs/ étudiants de 132 logements au pied de la gare RER de Savigny-sur-Orge Contraintes du projet : Equilibre financier du programme au regard du coût de l'acquisition foncière (demande de subvention de la part de 3F à la commune pour surcharge foncière)							
52-60 rue des Prés Saint Martin	AW 428-429-430-511-513	157	157	Non défini	2024-25025	2026-2027	VEFA (2) (4)
Opération de réalisation d'une résidence jeunes actifs (124) et d'une pension de famille (33) Contraintes du projet : Respect des servitudes d'utilité publiques (PPRI de la Vallée de la Seine) et permis de construire à déposer et à purger							
TOTAL PREVISIONNEL		429	517				

- (1) Mobilisation du patrimoine communal (cession de 2 terrains nus pour opération d'ensemble logements accession/ logements sociaux et local associatif)
- (2) A ce stade de réalisation, la commune ne dispose pas de l'ensemble du détail définitif de répartition entre PLAI, PLUS ou PLS
- (3) Renégociations en cours sur le nombre de logements sociaux
- (4) Permis de construire à déposer et foncier incertain (coût et/ou servitudes d'utilité publique)

Les données chiffrées du contrat de mixité sociale de la ville

Les données chiffrées du CMS

Nombre prévisionnel de logements sociaux identifiés : agréments 2024-2025	429
Report de la période précédente	305
Annulation, recalculs et divers	-73
Total 1	661
Logements démolis à Grand Vaux	-360
Total 2	301
Objectif CMS	292
Ecart	9



Merci de votre attention.

N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse suivante: savecosoles@gmail.com